



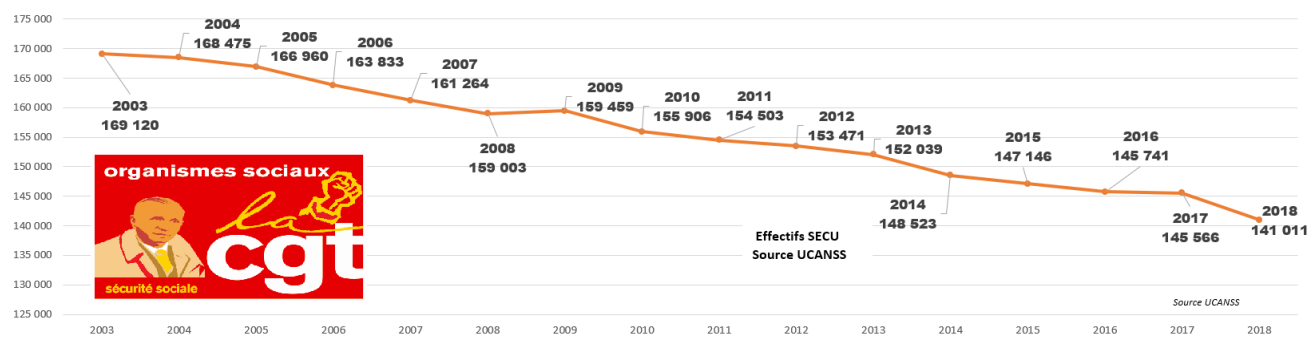
HARO SUR LA SECURITE SOCIALE HARO SUR LES EMPLOIS, HARO SUR LES SALAIRES HARO SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

En Macronie, marche arrière sur les effectifs :

La chose est désormais entendue : « **La Sécurité sociale est ainsi revenue à un volume d'effectif sensiblement inférieur à ce qu'il était en 1976, bien que le nombre d'assurés, d'allocataires et de pensionnés se soit considérablement accru et que la réglementation se soit densifiée.** »

(Source DSS chiffres clés 2018)

Le Régime général de Sécurité sociale enregistre, en un an, une baisse significative de ses effectifs, soit - 3,1 % par rapport à 2017 et compte ainsi 141 011 salariés en CDI au 31 décembre 2018. (Source UCANSS)

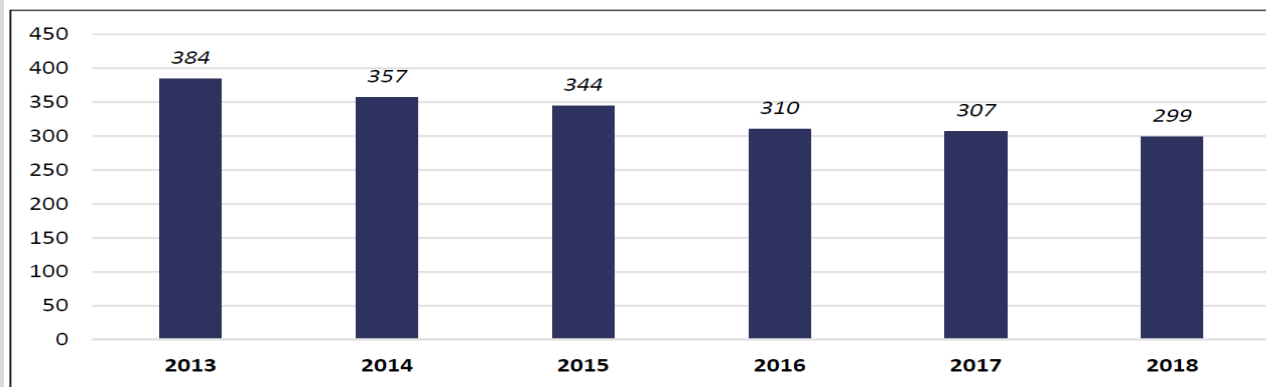


Et c'est loin d'être terminé car la COG 2018-2022 prévoit la suppression d'environ 12 000 postes au sein des organismes de Sécurité sociale, soit des suppressions d'emplois colossales estimées à un quart des effectifs entre 2003 et 2022.

Effectifs en baisse et disparition importante du nombre d'organismes de Sécu...

Nous voilà passés sous la barre symbolique des 300 organismes, car le Régime général de Sécurité sociale compte désormais 299 organismes au 31 décembre 2018, en baisse de 22,1 % en cinq ans. (Source UCANSS)

Evolution du nombre d'organismes de Sécurité sociale



Depuis 2003, ce n'est pas moins de 232 organismes qui ont disparu (531 contre 299 à ce jour...)

CA SUFFIT ! ENSEMBLE STOPPONS LA SPIRALE INFERNALE...

En Macronie, marche arrière sur les conditions de travail :

Les choix libéraux des gouvernements successifs, basés sur la rigueur et la casse de la Sécu, dégradent les conditions de travail, dénaturent le sens du travail avec des répercussions graves sur la santé des salariés et sur leur vie privée. Les salariés n'ont plus de repères et sont mis en compétition.

Ces choix ont un objectif essentiel : obtenir des gains de productivité, adapter les missions de la Sécu aux réductions budgétaires plutôt qu'aux besoins des citoyens.

L'outil en vogue : le TOUT numérique.

Dans les CPAM, les CARSAT comme dans les CAF, la charge de travail est transférée sur l'assuré social, le futur retraité et l'allocataire, qui deviennent gestionnaires de leur dossier !

Dans le même temps, le PLFSS 2020 facilite les fusions d'organismes entre branches. Une expérimentation est prévue dans les Alpes-Maritimes entre la CPAM et la CAF.

Dans les CAF, les réformes successives dégradent le service rendu aux allocataires avec :

- Des files d'attente toujours plus longues.
- Des délais de traitement aléatoires.
- Des incivilités de plus en plus nombreuses, générées par un climat nauséabond...

Avec une logique de rationalisation, **la branche maladie** :

- Finalise le déploiement du projet TRAM (Travail en Réseau de l'Assurance Maladie)
- Mutualise régionalement certaines fonctions.
- Fusionne les DRSM sur le périmètre géographique des grandes régions.
- Priorise l'embauche en emplois précaires dans les UGECAM, y compris sur les métiers du médicosocial.

Dans **les CARSAT**, l'heure est, plus que jamais, à la réorganisation :

- Développement des Espaces Libre-service et coproduction assuré.
- Politique du tout rendez-vous, tout en réduisant le nombre d'assurés éligibles à un rendez-vous.
- Remise en cause de l'existence même des Services de Prévention.
- Mise en place d'objectifs visant à rationaliser les services sociaux et à formater la pratique des assistants sociaux.

Dans le recouvrement après la régionalisation pour réduire les URSSAF de 105 à 22 caisses, la mutualisation interrégionale et les réorganisations du réseau s'accélèrent :

- Création de centres nationaux pour la paie et la numérisation des flux entrants non dématérialisés.
- Gestion des comptes "praticiens auxiliaires médicaux" concentrée sur seulement une douzaine d'Urssaf.
- Unification du recouvrement dans le champ social autour des Urssaf qui va devoir collecter un plus grand nombre de cotisations sociales (travailleurs indépendants, formation professionnelle, artistes auteurs, AGEFIPH, taxe d'apprentissage, etc).

Enfin sous prétexte d'harmonisation, les directions, droites dans leurs bottes, rognent petit à petit tous nos conquies locaux. Pourquoi toujours niveler vers le bas ?

- Fin des usages locaux : congés extra conventionnels, heures de rentrée scolaire, « journée du directeur », heures pour consulter un spécialiste, etc...
- Remise en cause des accords RTT.
- Réduction des moyens des IRP pour affaiblir la défense des salariés...

**Pas étonnant qu'en 2018, sur les 8 002 départs de l'institution :
1 260 (16%) soient des démissions avec une hausse de 3,6 points par rapport à 2017,
514 (6,4%) des licenciements
435 (5,4%) des ruptures conventionnelles.**

Il est urgent que les salariés se réapproprient l'organisation du travail !

En Macronie, marche arrière sur les salaires :

0€ d'augmentation de la valeur du point depuis 2010 (*oups généreusement 0,5% en 2017*). Bientôt 10 ans sans aucune mesure collective, seulement quelques miettes pour certains salariés lors du versement de la prime exceptionnelle qui excluait près de 80% du personnel de la Sécu. Nos salaires stagnent et la « guerre des points » divise de plus en plus les salariés qui ont tous besoin d'une mesure collective.

« *Pas attractifs les salaires* » à la SECU, qu'à cela ne tienne : l'UCANSS nous pond une nouvelle classification... mais elle n'aura aucun effet sur nos salaires et risque même d'exclure encore plus ou moins 90% des salariés d'une mesure financière immédiate.

En attendant, le coût de la vie augmente. La prime d'activité, qu'un bon nombre de salariés de la SECU perçoit, sera-t-elle encore la seule source de survie ?

Trop, c'est trop, le personnel doit bénéficier d'une augmentation de la valeur du point !

En Macronie, marche arrière sur la Sécurité Sociale :

Selon lui, « *ça coûte un pognon de dingue* » tout ça !

Pourtant, la Sécurité Sociale n'a pas de prix. Ce sont les salariés qui créent la richesse.

Ce pognon, il est à qui ? A nous ! C'est celui des cotisations, c'est le salaire de tous !

Ce sont les salariés qui cotisent pour la Sécu.

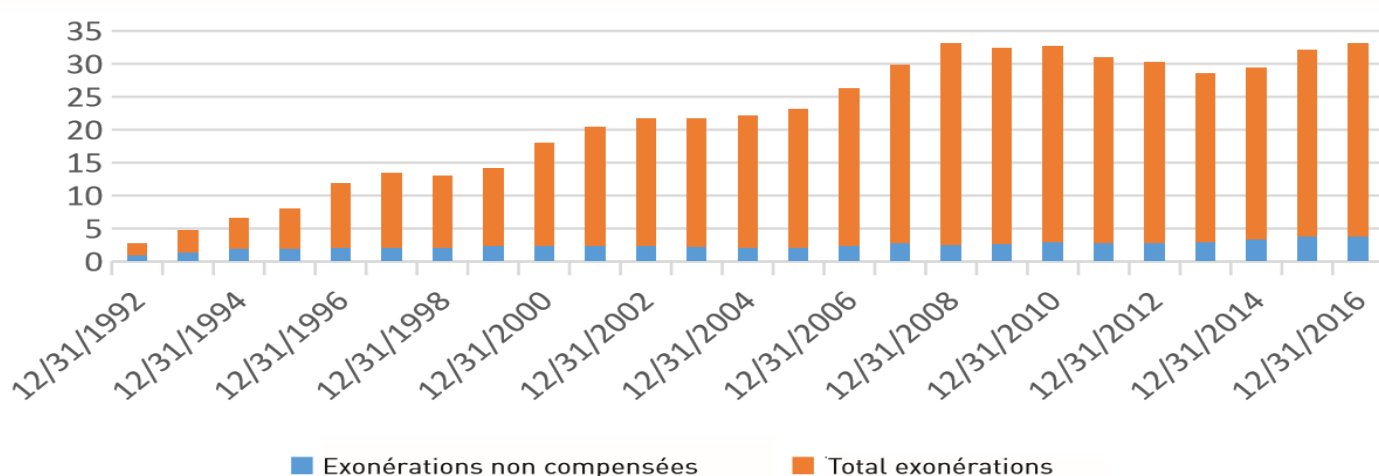
Alors oui, si nos salaires augmentent, le budget de la Sécu augmente, et les retraites avec !

La Sécurité Sociale ne souffre pas de trop de dépenses mais d'un manque de recettes.

Le PIB augmente grâce au travail des salariés mais ce sont les actionnaires qui se gavent avec des dividendes indécents. En parallèle, les salaires stagnent et le budget de la Sécu se voit amputer par des exonérations de cotisations en faveur des patrons.

De l'argent, il y en a ! Une meilleure répartition des richesses garantirait un meilleur système de protection sociale.

Évolution des exonérations de cotisations sociales depuis 1992



Le coût total des allègements généraux, des exonérations ciblées et des exemptions d'assiette s'est élevé à :

- 47,3 Md€ en 2018,
- 66,3 Md€ en prévision pour 2019, cette hausse d'environ 40 % s'explique principalement par la baisse du taux de cotisation maladie de 6 points,
- 67,6 Md€ en prévision pour 2020.

**Tout augmente
sauf les salaires !
Ça suffit !
Augmentez la
valeur du point**

Le président des riches s'attaque au financement même de la sécurité sociale avec sa volonté de mettre en place la mission interministérielle « **France Recouvrement** » dont l'objectif est de développer des synergies et des services communs entre la DGFIP et les URSSAF. Il sera ainsi plus facile de faire basculer, petit à petit, le financement de la Sécu vers l'impôt et de supprimer les cotisations sociales.

Il s'agit d'une remise en cause fondamentale de notre Sécurité sociale.

La cotisation sociale doit demeurer le pilier central du financement de la SECU

De plus, le changement de système de retraite, que veut nous imposer ce gouvernement, mettrait un terme à tous les régimes existants (*régime général, complémentaires, fonction publique, régimes spéciaux...*) dont la branche vieillesse de la Sécurité sociale.

Dans le projet Delevoye-Macron, dès 2020 une caisse nationale de retraite universelle serait créée pour piloter et préparer la mise en place du nouveau système. Elle chapeauterait les 42 régimes. Dès 2025, les caisses nationales CNAV, AGIRC/ARRCO, IRCANTEC... disparaîtraient. En 2030, les caisses locales (CARSAT, AGIRC/ARRCO...) suivraient la même voie.

Y'en a assez !

La Sécurité Sociale aux salariés, pas à la finance !

En Macronie, marche arrière sur les retraites :

Non content de mettre à mal la Sécu, de bloquer nos salaires, de dégrader nos conditions de travail, le Gouvernement prévoit de nous faire travailler plus longtemps et partir à la retraite avec une pension de misère. La réforme prévoit mathématiquement une baisse de 20 à 30 % du montant des pensions, obligeant les retraités à cumuler emploi et retraite.

Pourtant le cercle vertueux, c'est :

**Augmentation des salaires = Augmentation des cotisations
= Augmentation du niveau des Retraites !**

**A PARTIR DU 5 DECEMBRE 2019 : C'est le début de la
reconquête de nos conditions de travail, de nos salaires, de
nos RETRAITES et de NOTRE SECURITÉ SOCIALE !**

**LE 5 DECEMBRE 2019 : DANS LA SECU AUSSI, NOUS DISONS STOP
AU PROJET DE REFORME DES RETRAITES, CAR TOUT EST LIÉ !**

